



# *Les Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont*

COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE  
du 20 Août 1988

-----

Sur convocation de son Président, Mr. Jean-François MOUGNAUD, la Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale le Samedi 20 Août 1988 à la Salle polyvalente de Saint-Sylvestre.

Etaient présents :

Mr. J.F. MOUGNAUD, Président,  
Mr. F. de la GUERONNIERE, Vice-Président,  
Mr. O. BARIANT, Mr. HAUSER, Mr. R. ROYER, membres du Bureau

ainsi que :

le Père Louis-Marie BERLAND, Mme BOUCHEMOUSSE, Mr. BUREAU, Mr. P.CAMPAGNE, Mr. CASTAING, Melle G.CLEMENT, Mme Suzanne COURDESSE, Mr. COUTURIER, Mr. et Mme DAUDET, Mr. le Dr EYBERT, Mr. FRUGIER, Mr. J.G.GABIRON, Mme HAUSER, Mme LACAZE-MASMONTEIL, Mr. et Mme LARIGAUDERIE, Mr. G.LEBRUN, Mme LENAY, Mme Blanche MADOUMIER, Mme MACHERET, Mr. MIGNOT, Mr. Ed.MOREAU, Mme Marthe MOREAU, Mme J.F.MOUGNAUD, Mme Pierre MOUGNAUD, Mme PICHON, Mr. SAINT-DENIS, Mr et Mme SARCIA, Mme SCHWARTZ, Mr. et Mme SEZILLE.

Se sont fait excuser ou ont renvoyé leur pouvoir entre autres:

Mme O. BARIANT, Mr. J.P. BOUCHERON, Mr. et Mme A.CAMPAGNE, Mr. et Mme Ph. CAMPAGNE, Mr. et Mme R.CHAMBAUD, Mr. H.CHAMPCOMMUNAL, Mr. Martial CLEMENT, Mme DECROSSAS, Mr. LASSELIN, Mr. et Mme MAZEAU, Mr. PETAVY, Mme PIERSON-BIRAMJEE, Mr. PINGAUD, Mme de SEZE, Mme R. TOULOUSE.

Le Président J.F. MOUGNAUD ouvre la séance en remerciant tous les membres et amis qui sont venus nombreux assister à cette Assemblée Générale, ceux qui ont pris la peine de s'excuser et aussi la Municipalité de nous accueillir dans cette belle salle de l'ensemble polyvalent de Saint-Sylvestre, édifice quasi neuf, puisque inauguré à Noël. Il déplore ensuite trois chaises vides de membres de notre association qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée : celle de Mme CHAMPCOMMUNAL, celle de Mr. DANGREZAT et celle, toute récente, de Mr. André LANTHONIE. C'est avec une grande émotion qu'il prononça un vibrant panégyrique à la mémoire de celui qui fut, pendant de longues années, notre Président d'Honneur. Il demanda de ne pas oublier que c'est grâce à la publication



de son petit mais remarquable livre "Histoire de l'Abbaye de Grandmont en Limousin" qu'un souffle nouveau fut donné à notre Société, de se souvenir aussi de ses nombreuses réalisations artistiques que constituent les copies d'émaux anciens offerts à notre Société et qui ornent les murs de la Chapelle de Grandmont, le tout couronné de la splendide reproduction de la Chasse d'Ambazac, inaugurée à l'occasion du cinquantième de la fondation de notre association, et que l'on peut admirer en permanence, pendant l'été, à la Chapelle de Grandmont. Il souhaite que toutes ses réalisations constituent pour nous un encouragement à continuer dans la voie qu'il nous a ouverte.

La parole est ensuite donnée à Mr. R.ROYER pour nous exposer le bilan de santé de notre Société.

Ce bilan, relatif à la période comprise entre les Assemblées de 87 et 88, se présente favorablement :

- en recettes -
  - . cotisations ..... F 9.170
  - . troncs de l'Eglise et de la Chapelle ..... F 560
  - . vente de livres (y compris récupération de quelques créances anciennes de livres vendus au cours des années précédentes) ..... F 3.451
- soit un total de recettes de ..... F 13.181
- en dépenses ..... F 4.761
- Cette somme ne comprend que des frais de fonctionnement (impression de compte rendu, convocations, frais d'envoi, ...). En effet nous n'avons pas, au cours de l'exercice écoulé, engagé les dépenses prévues l'an dernier pour l'Eglise de Saint-Sylvestre (voir plus loin).
- arrêté à la date du 19.08.88, l'avoir dont nous disposons au total est de.... F 45.952 (livret de Caisse d'Epargne, C.C.P. et espèces en caisse).

A la suite de cet exposé, il s'instaure dans Assemblée une vive discussion sur le point de savoir pourquoi nous ne faisons pas appel aux subventions dispensées par le Conseil Général à des Associations très diverses. Le Président MOUGNAUD en profite pour faire le point de notre position en la matière : les deux principaux pôles à caractère culturel de notre commune, sur lesquels se porte la plus grande part de notre activité, sont l'Eglise de Saint-Sylvestre et la Chapelle de Grandmont. C'est la commune qui en est propriétaire et a la charge de leur entretien. Mais, couramment, c'est à notre initiative que les travaux nécessaires sont entrepris. Par nos démarches et interventions auprès des Services compétents : Affaires culturelles, Conseil Général ..., nous aidons alors la Municipalité (qui est seule à passer les commandes correspondantes) à obtenir les subventions nécessaires. C'est ainsi que les importants travaux exécutés cette année par une Entreprise spécialisée de Limoges sur la voûte du bas-côté sud de l'Eglise ont été financés à 30 % par la Municipalité, les 70 % restants ayant été couverts par des



subventions des Affaires Culturelles et du Conseil Général, et aussi, en partie, par l'assurance du transporteur dont un camion de dynamite avait explosé, en 1986, près de l'étang de La Crouzille et avait aggravé les fissurations dans cette voûte. Dans d'autres cas, lorsque les travaux dépassent le cadre strict de l'entretien et comportent une part d'amélioration de la situation préexistante, en plus de nos démarches pour obtenir des subventions, nous sommes amenés à participer nous-mêmes à une partie des dépenses (exemple : travaux de réaménagement de la Chapelle de Grandmont au cours de ces dernières années). Enfin, lorsque les travaux ne peuvent être qualifiés "d'entretien", nous pouvons être amenés à les prendre en charge directement et à les financer en totalité (exemple: remplacement des vitraux de la Chapelle de Grandmont, dont une partie a été directement financée par nous - moyennant le montant d'une souscription lancée au sein de notre Société-, et une autre partie, à titre personnel, par des membres de notre association qui ont voulu rester dans l'anonymat). Il est évident que dans ce dernier cas de figure nous pourrions faire appel directement au Conseil Général pour des actions ponctuelles sortant du cadre des travaux d'entretien.

Pour clore ce sujet, le Président tient à remercier Mr. PETAVY (malheureusement absent aujourd'hui) et son Conseil Municipal, nos rapports au sujet des travaux réalisés s'étant toujours déroulés dans le meilleur esprit de collaboration.

Au cours de l'Assemblée Générale de l'an dernier, nous avons prévu de faire effectuer, entièrement à notre charge, des travaux de sablage et de joints sur une surface limitée du mur, côté nord de l'Eglise, en face du portail, afin d'essayer de trouver une solution au problème de l'humidité qui sévit dans cette partie de l'édifice. Or, au cours des importants travaux qui viennent d'être menés à bonne fin, côté sud (dont il a été question ci-dessus) des personnalités compétentes, qui étaient venues sur place pour suivre les travaux se seraient rendu compte que la partie nord présentait, elle aussi, des dérèglements très prononcés, bien que moins apparents que ceux du côté sud, mais exigeant probablement une intervention aussi, sinon plus, importante que celle qui vient d'être achevée. L'absence de Mr. PETAVY nous prive des informations qu'il aurait sans doute pu nous donner sur l'évolution de cette affaire. Quoi qu'il en soit, et en attendant d'en savoir plus, nous avons arrêté nos interventions projetées, situées dans la partie concernée, et c'est ce qui explique, comme indiqué précédemment, que nous n'avons eu cette année que des dépenses de fonctionnement.

Après un large débat concernant les manifestations envisagées en 1989 pour la célébration du VIIIème centenaire de la Canonisation de SAINT-ETIENNE de MURET, et les indications données par MM. J.F.MOUGNAUD, de la GUERONNIERE, GABIRON, FRUGIER et P.CAMPAGNE, la question peut être résumée comme suit :

- plusieurs expositions sont prévues:
    - . celle déjà existante à la Chapelle de Grandmont,
    - . une à Saint-Sylvestre (à l'Eglise ou à la salle municipale polyvalente),
- Des panneaux d'exposition sont déjà disponibles pour recevoir documents, gravures, portraits, iconographies, ... Il est même prévu une collection de costumes portés par les moines grandmontains au cours des âges.



- . une à Compreignac, organisée par Mr. FRUGIER qui désire que son exposition, en plus de ce qui pourra y être admiré, joue un rôle de pilote pour diriger les visiteurs sur les endroits où ils trouveront ce qu'ils recherchent plus spécialement.
- nous prévoyons de mettre à la disposition des visiteurs des livres et brochures permettant de satisfaire leur curiosité ou leur soif d'apprendre :
  - . livre de Mr. LANTHONIE "Histoire de l'Abbaye de Grandmont en Limousin", qui va être réédité pour la 3ème fois,
  - . livre du Père AUSSIBAL sur "l'Art Grandmontain" si, finalement, sa réédition est décidée,
  - . livre du R.P. FOUQUET et du Frère PHILIPPE ETIENNE sur "Histoire de l'Ordre de Grandmont",
  - . des petites brochures que pourraient nous fournir d'autres associations et dont certaines seraient plus ou moins à aménager :
    - = de l'Association des Amis de l'Ordre de Grandmont (Villiers) les "Règles de Grandmont",
    - les "Maximes de Saint-Etienne" (cette dernière brochure n'existe pas en nombre suffisant et serait à faire éditer par nos soins, pour nos besoins mais également pour ceux d'autres associations).
    - = de l'A.S.S.A.G. (St Prouant) : " le Coutumier de Grandmont".
- l'édition de cartes postales, isolées ou en pochettes, est aussi envisagée.
- Des visites commentées du site de Muret sont prévues, qui pourraient être renouvelées plusieurs fois au cours du mois d'Août (le commentaire est enregistré et à déjà servi; il va encore être amélioré).
- Un "bureau de poste provisoire", fonctionnant quelques heures, pourra, grâce à un tampon réalisé par nos amies anglaises CAROL et KATE, tamponner des timbres pour commémorer l'événement.
- le Père PHILIPPE ETIENNE célébrera, au Prieuré qu'il restaure, une messe anniversaire, le samedi 4 Février 89 à 10 h. Il invite les assistants à déjeuner sur place (dans ce cas le prévenir : Frère PERMENTIER, Prieuré de Villiers, VILLELOIN COULANGÉ, 37460 MONTRESOR ) Participation aux frais : 50 frs.
- un voyage en groupe pourrait être envisagé dans la 2ème quinzaine d'Août pour visiter Saint Michel de Lodève et Combéroumal. Compte tenu de la distance, il faut compter deux jours pour ce voyage (un coucher). Les personnes intéressées doivent prendre contact, avant le 31 décembre 88, avec Mr. de la GUERONNIERE, le Grand-Muret, 87240 AMBAZAC.
- la CRASWALL GRAMONTINE SOCIETY organise le samedi 24 juin 1989 une journée "portes ouvertes" au Prieuré de Craswall et y invite tous ses amis Français. Le Président compte y aller, à titre personnel, avec son épouse. Il est tout disposé à organiser un voyage groupé avec les personnes intéressées (le contacter : J.F. MOUGNAUD, 5 rue Berthier 78000 VERSAILLES). Le soir tous les Français, qui seront vraisemblablement nombreux, sont invités à un dîner offert en leur honneur à la Mairie de HEREFORD.
- Enfin, il est possible que, dans la deuxième quinzaine du mois d'Août, une cérémonie religieuse ait lieu à la Chapelle de Grandmont, organisée par des personnes à titre privé et qui solliciteraient à cet effet Mgr SOULIER, Evêque de Limoges, pour en assurer la haute présidence.



Le Président soulève à bout de bras, pour être bien visible par l'assistance, un splendide émail d'art, en forme de croix, représentant ETIENNE DE MURET revêtu de la Dalmatique (visible à Ambazac, qui fut offerte en 1123 par Mathilde, à l'époque femme de l'Empereur d'Allemagne Henri V), réalisé par Mme BOUCHEMOUSSE et offert par elle à notre Société. Il figurera dorénavant parmi les objets exposés à la Chapelle de Grandmont. C'est par des applaudissements nourris que toute l'Assemblée remercie la talentueuse et généreuse donatrice.

Un assistant, habitant de Grandmont, attire à nouveau l'attention sur les dégâts causés par les eaux de pluie qui pénètrent sous la porte de la Chapelle, maintenant beaucoup d'humidité à l'intérieur du bâtiment et risquant à la longue de provoquer le pourrissement du bas de la porte, remplacée il y a quelques années seulement. Cette anomalie est provoquée par une petite contre-pente au droit du seuil de la porte. Nous insistons à nouveau auprès de Mr. le Maire pour qu'il fasse effectuer les quelques petits travaux de terrassement pour remédier à cette situation.

En fin de séance, le Dr EYBERT fait une causerie très détaillée, diapositives à l'appui, sur les vestiges liés à l'Ordre de Grandmont et situés sur le territoire du département de la Haute-Vienne. Ces vestiges se dégradent lentement mais sûrement, et il n'en restera hélas plus trace dans peu de temps.

Le Président

J.F.MOUGNAUD,

Il est rappelé que les cotisations, dons, sont à verser de préférence par virement postal à notre C.C.P. 1230-31 F LIMOGES, mais qu'il est possible de le faire par chèque bancaire directement adressé à notre Trésorier, Mr. Raymond ROYER, SAINT-SYLVESTRE 87240 AMBAZAC. Dans les deux cas, ces chèques sont à libeller à l'ordre de "LES AMIS DE ST SYLVESTRE et de l'ABBAYE DE GRANDMONT".

Il est précisé en outre que, sauf indication contraire des donateurs, les cotisations sont imputées à l'année civile au cours de laquelle elles sont versées.